

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 8 décembre 2016

Le jeudi 8 décembre 2016 à 20h00 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANBERRO Thierry , Maire de SOURAIDE.

PRÉSENTS : ARANA M - GARAT MM - GENIN P - JORAJURIA M - LADEUIX JM - LARRE JM - LARRECHEA O - MASSONDE M - OTONDO P - UHARRIZ JP - ZAMORA MT - ZUDAIRE S -

ABSENTS ayant donné un pouvoir : ECHEVERRIA D à MT ZAMORA - ZAMORA P à OTONDO P -

ABSENTS et EXCUSÉS :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MASSONDE Marielle

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 3 - Vente de la propriété Errecartia
- 4 - Questions diverses

1 - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Marielle MASSONDE à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des présents après correction d'une erreur au point n°9.

3 - Vente de la propriété Errecartia

Mr le maire distribue les plans avec les 3000 m2 de terrain et explique que le rajout de superficie n'aura aucune incidence sur le prix de la maison comme nous l'ont certifié les domaines.

L'estimation reçue cette semaine est de 305 000 euros en baisse par rapport à 2014.

Nous avons soumis un prix de 300 000 € à Mr Huba, lui en proposait moins.

P Genin demande le montant de l'estimation qui avait été faite par les domaines à l'achat de la propriété.

Mr le maire : "500 000 € il y a 7 ans".

MT Zamora précise que, déjà en 2014, le montant avait baissé soit 360 000 €. La maison s'est dégradée.

JM Larre dit qu'il faut aller voir à l'intérieur pour bien se rendre compte.

MM Garat explique que la personne qui a fait l'estimation tient compte aussi du marché.

Mr le maire signale qu'un diagnostic en dehors des domaines a également été fait , et qu'il n'est pas terriblement bon (termite, plomb, amiante). Mais l'acquéreur sait qu'il y aura des choses à faire.

S Zudaire : "Le marché est de nouveau en hausse".

MM Garat : "Oui mais il y avait eu une sacrée baisse. Maintenant, les ventes se font plus difficilement. Il y eu d'autres propositions encore moins élevées".

P Genin : "C'est sûr que l'acheteur va proposer un montant moins élevé".

MM Garat : "Bien sûr que l'acheteur demande moins mais pas la moitié du prix quand même".

JM Larre : "il y a sept ans la maison venait de se vider et donc il y avait une partie assez neuve puisqu'elle était habitée, et la partie ancienne était à peu près présentable . Mais en 7 ans, elle a été dévastée. Je suis d'accord, il y a du potentiel, mais allez d'abord voir pour vous rendre compte".

Mr le maire demande quelles propositions ils ont à faire ?

S Zudaire : "Pour les élections, nous avons proposé de faire logements pour les jeunes de souraide".

P Genin : "Nous, c'était d'y faire un pôle de santé".

Mr le maire : "Et donc un investissement de la commune".

P Genin : "Oui, mais on a bien compris que vos investissements sont pour le bourg".

Mr le maire : Ce n'est pas l'objectif principal d'une mairie de faire des logements pour les jeunes un petit peu certes, on avait pris contact avec un bailleur social qui n'en voulait pas".

P Genin : "De faire une boulangerie non plus alors, on a du pain à souraide"

Mr le maire : "Mais oui, si tu veux un peu plus de vie dans la commune".

P Genin : "La question était ce qu'on aurait fait à Errecartia pour moi la boulangerie aurait été mieux située là-bas".

Mr le maire : "Nous avons eu rendez-vous avec le COL qui a vu Errecartia et qui s'était positionné pour une destruction pas pour réhabilitation".

S Zudaire : "S'il n'y a pas la volonté de la mairie d'en faire quelque chose, le COL va suivre".

Mr le maire : "Mais la volonté était là".

S Zudaire : "C'est votre choix. Le prix, d'accord c'est à étudier, mais ne dites pas qu'il n'y a pas la possibilité".

Mr le maire : "Non le bailleur social ne voulait pas faire de logement, il voulait le terrain pas la maison".

S Zudaire : "D'autres bâtiments à souraide ont été réhabilités alors pourquoi pas Errecartia? Si la mairie a l'envie de le faire, elle le fait".

Mr le maire : "Ce n'est pas comparable".

S Zudaire : "C'est une volonté politique".

Mr le maire : "Non c'est une volonté financière. C'est notre choix."

P Genin : “Je trouve qu'elle a un potentiel commercial plus important, il y a du passage”.

MT Zamora rappelle qu'il y a eu des contacts dans le précédent mandat mais, qu'après visite, aucun projet n'a abouti.

Mr le maire : “Je suis pour des logements sociaux mais dans le bourg pas à l'écart”.

MM Garat : “Peut-être que mettre une boulangerie à Errecartia, commercialement, c'est mieux mais, pour le village, de notre point de vue, c'est mieux dans le centre. Souraide peut effectivement être un village dortoir, mais on peut aussi essayer de dynamiser le village. Nous on voudrait essayer”.

O Larrechea : “La mairie a bien mis 500 000 € pour acheter Errecartia à l'époque”.

P Genin précise que c'est 700 000 € avec 4 hectares.

O Larrechea : “En terrain agricole je trouve ça cher”.

JM Larre : “A l'achat, ils n'étaient pas constructibles”.

P Genin : “Soit on respecte l'estimation des domaines de 2009 à 694 000 € et on respecte maintenant”.

M Arana dit qu'il a discuté avec des villageois, il en ressort qu'ils ne vont pas changer leurs habitudes.

MM Garat dit qu'il fallait bien restaurer le bâtiment et lui donner une destination boulangerie ou autre .

M Arana : “Puisque l'on a un kiné qui cherche, pourquoi pas là ?”

MM Garat rappelle qu'il ne veut plus être locataire, il veut investir. Avant qu'il n'y ait un candidat boulanger on a essayé de trouver des professions médicales, il était donc parfaitement au courant”.

P Genin : “Mais le boulanger veut mettre de l'argent non ? Y-a t'il une demande de subvention ?”

MM Garat : “Oui il veut mettre 150 000€ et pour la demande de subvention, elle est en cours”.

S Zudaire : “Je ne dis pas qu'il n'y a pas de besoin mais je demande s'il y a eu étude de marché ? Est-ce qu'elle était viable ? On ne l'a pas vue, donc on ne sait pas”.

MM Garat et JM Larre : “Mais lui, il l'a faite et en plus il fera un apport personnel conséquent”.

S Zudaire : “Et nous, on met combien ?”

Mr le maire et MM Garat : “350 000 € au total”.

S Zudaire rappelle qu'il faut pas dire projet boulangerie mais création de commerce.

MM Garat : “On est d'accord c'est un commerce, nous on aménage les murs simplement, on a été clair sur ça”.

S Zudaire pour en revenir sur l'achat des terres, peut-être qu'à l'époque ça été acheté très cher. Mais maintenant 4 hectares constructibles à Souraide ça vaut maintenant bien plus que la valeur de l'époque à l'inverse de la maison qui, elle, a perdu de la valeur".

MM Garat : "Oui mais c'est l'ensemble qui a été acheté. C'est bien que tout le monde s'exprime".

Mr le Maire propose de passer au vote.

Vote : 3 Contre la vente (M Arana - P Genin - S Zudaire)

12 Pour la vente

4 - Questions diverses

Mr le maire accueille Jean-Michel Ladeux au sein du conseil suite à la démission de Mme Sandra Eliceiry.

Suite au courrier envoyé par S. Zudaire concernant un manque d'information pour préparer le conseil municipal, Mr le maire lui en fait réponse en précisant qu'il ne peut pas lui envoyer tout, mais il lui propose de lui transmettre sur des points particuliers sur lesquels il veut des informations, qu'il lui en fasse la demande par mail.

Et il est décidé d'envoyer le compte rendu des conseils au moment de l'affichage.

N° internes de délibération prises dans cette séance : 1 - 2 - 3 - 4 -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H39.

Ont signé les Membres du Conseil Municipal.

Le Maire,

Le secrétaire de séance
MASSONDE Marielle

Les membres présents du Conseil Municipal

ARANA M -

GARAT MM -

GENIN P -

JORAJURIA M -

LADEUX JM -

LARRE JM -

LARRECHEA O -

MASSONDE M -

OTONDO P -

UHARRIZ JP -

ZAMORA MT -

ZUDAIRE S -